

« Jean Arthuis : Le Gouvernement soutient le passage à 40h00... pour les fonctionnaires européens ! »

30/05/2013

Jean Arthuis : Le Gouvernement soutient le passage à 40h00... pour les fonctionnaires européens !

Jean Arthuis, sénateur de la Mayenne, Vice-Président de l'UDI et ancien ministre, a interpellé ce jour au Sénat à l'occasion des questions cribles, Thierry Repentin, Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes.

Face aux chiffres inquiétants qui démontrent que la France est en récession, le sénateur a proposé, d'une part d'ouvrir les négociations pour supprimer les 35h00 dans l'ensemble des trois fonctions publiques, d'Etat, hospitalière et territoriale et d'autre part, d'allonger la durée de travail de 63 à 65 ans.

« Rappelons que l'abandon des 35h00 a été prescrit par le Gouvernement à la Commission européenne ! » rappelle le sénateur. En effet, la réduction des dépenses administratives de la Commission européenne passe par l'augmentation du temps de travail des 50 000 agents de la fonction publique européenne de 37 heures 30 à 40 heures par semaine, sans augmentation de salaire.

« Le ministre a confirmé le soutien du Gouvernement au passage aux 40h00 sans augmentation de salaire ainsi que le passage de l'âge de départ à la retraite de 63 à 65 ans... mais pour la Commission européenne pas pour la fonction publique dans notre pays ! » déplore le sénateur. **« Ce qui est bon pour l'Europe ne le serait pas pour la France ? Voilà un Gouvernement qui applique une réduction de la dépense publique à géométrie variable. Faites ce que je dis ailleurs, mais pas chez nous ! »**

« La crise grave et profonde que traverse notre pays demande que chacun participe à l'effort collectif de façon à relancer la compétitivité et à réduire la dépense publique. » conclut Jean Arthuis insatisfait et inquiet d'une réponse qui pour lui n'est pas de nature à résoudre nos problèmes économiques. **« Le Gouvernement a-t-il vraiment pris la mesure de la situation ? Aujourd'hui, plus aucune institution publique ne peut se soustraire à l'effort. »**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)